



Retour sur la journée du 3 octobre sur "Le bocage bressan, un patrimoine qui a de l'avenir..."

Près de 100 personnes sont venues participer aux différents ateliers en lien avec le bocage qui se sont déroulés à Saint-Usuge. Cette journée organisée par Alterre Bourgogne et le réseau bocage régional était soutenue par la Fédération départementale des chasseurs et la société de chasse de SAINT USUGE.



Elle était destinée à rappeler les nombreux services rendus par les haies (économiques, écologiques ou sociaux) mais aussi qu'un bocage moderne peut être conservé. Ce thème du bocage a rassemblé de nombreux acteurs (exploitants agricoles, techniciens, naturalistes, élus...) qui ont témoigné de leurs connaissances et de leurs expériences sur le sujet. Il est aujourd'hui acquis qu'un bocage moderne et adapté à certaines contraintes matérielles peut tout à fait être conservé, entretenu mais aussi et surtout exploité et valorisé. De façon durable et économiquement viable, le bocage bressan peut de nos jours produire du bois utilisé pour pailler des animaux domestiques ou produire de l'énergie.

Cette dernière voie semble la plus pertinente dans cette région où la demande en plaquettes de bois augmente fortement chaque année. Le témoignage de Madame le Maire de BOSJEAN nous a rappelé que de plus en plus de communes s'équipent de chaudière collective nécessitant le bois comme énergie. Un marché local utilisant diverses ressources de bois dont celui du bocage est donc en train d'émerger. Les résultats économiques les plus récents montrent également que cette valorisation économique permet aux exploitants d'annuler les charges d'entretien des haies qui sont importantes pour une exploitation agricole et souvent sans production associée.

Un matériel approprié est indispensable pour produire du bois de qualité. Aussi, les participants ont pu observer en action deux outils adaptés à la production de bois plaquette. Tout d'abord le lamier à scie qui permet un entretien respectueux des végétaux permettant de tailler les haies sans compromettre leur potentiel de production du bois. Puis le broyeur de bois plaquette qui, alimenté par les arbres et taillis récoltés environ tous les 20 à 25 ans dans les haies, produit directement la plaquette de bois calibrée.



En Bresse, 1 Km de haie haute produit annuellement de 30 à 40 m³ de plaquettes. Cela est suffisant pour chauffer une maison individuelle et environ 10 fois plus sont nécessaires pour alimenter une chaudière communale collective. Dans ces conditions, il y a de l'avenir dans le bocage bressan !

Remercions une nouvelle fois pour leur investissement, la commune de SAINT USUGE, la société de chasse de Dominique PETIT et les exploitants locaux qui se sont fortement impliqués dans l'organisation réussie de cette journée.

Précisons que ces techniques sont développées dans l'ensemble du département en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles.